Réveillez-vous!

Pratiquez-vous le culte des héros?

PAGE 4

Pétition pour la liberté des cultes

PAGE 6

Merveilles du monde de la neige et de la glace

PAGE 9

Le ministre chrétien peut-il pratiquer l'hypnotisme?

PAGE 12

8 JANVIER 1960 No 1

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire

Filiale en Suisse: 39, Allmendstrasse, Berne 22

Editeur pour la Suisse: ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE

Rédacteur responsable: François Zurcher

Tirage total: 3 000 000 d'exemplaires **Le numéro: 25 ct. N. F. en France, 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse**

« Réveillez-vous! » et publié en 21 langues:

Bimensuel — afrikaans, allemand, anglais, danois, espagnol, finlandais, français, grec, hollandais, italien, japonais, norvégien, portugais, suédois, tagalog.

Mensuel — cinyanja, coréen, indonésien, polonais, ukrainien, zoulou.

Bureaux	abonnement annuel (éditions bimensuelles)
Amérique, U.S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	50 fr.
Canada, 150 Bridgeland Ave., Toronto 19	$ 1
France, Les Témoins de Jéhovah, 81, rue du Point-du-Jour, Boulogne-Billancourt, (Seine).	5 fr. N.F.
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels l'Association n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. **Une fiche de renouvellement** est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.

Awake! semimonthly — Vol. XLI No. 1

FRENCH EDITION — JANUARY 8, 1960

Printed in Switzerland

Sauf indication, la Bible citée dans « Réveillez-vous! » est la version de Louis Segond. Les abréviations accompagnant certaines citations renvoient aux versions bibliques suivantes:

AC - Version de l'abbé Crampon, édition de 1905
Da - Version de J.-N. Darby
Jé - Bible de Jérusalem
Li - Version du cardinal Liénart
NW - New World Translation of the Holy Scriptures
Sy - Version Synodale

SOMMAIRE

Que faut-il pour vivre heureux? 3

Pratiquez-vous le culte des héros? 4

Pétition pour la liberté des cultes 6

Merveilles du monde de la neige et de la glace 9

Déclarations concernant la transfusion sanguine 11

« Ta parole est la vérité »
Le ministre chrétien peut-il pratiquer l'hypnotisme? 12

L'île Maurice, perle de l'océan Indien 13

Faits divers du règne animal 15

Coup d'œil sur le monde 16

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XLI | Berne, 8 janvier 1960 | № 1

QUE FAUT-IL POUR vivre heureux?

LES biens matériels ne sont pas indispensables pour vivre heureux, il existe d'autres facteurs plus importants. Pour une mère dont l'enfant est gravement malade, par exemple, la santé et la vie de celui-ci signifient beaucoup plus que tous les réfrigérateurs, les postes de télévision et les meubles modernes du monde. Un homme peut habiter un palais mais pour vivre heureux, il lui faut la paix. Une famille affectueuse a plus d'importance pour lui que toutes les fusées et tous les satellites lancés dans l'espace.

Certaines personnes s'imaginent que les richesses leur permettraient de vivre heureuses. « Si seulement nous étions riches, soupirent-elles, tous nos ennuis disparaîtraient. » Mais rien n'est plus faux. Les richesses pourraient même leur compliquer l'existence et les rendre plus malheureuses. Les biens matériels n'ont rien d'essentiel en effet. Un dicton affirme que « les meilleures choses dans la vie ne coûtent rien ».

Qu'est-ce qui rend la vie heureuse? Certes pas le système de travail à la chaîne, mais bien les fruits de l'esprit de Dieu agissant sur le cœur et l'esprit des hommes de bonne volonté. Ce n'est que lorsqu'on est entré par l'offrande de sa personne en relations intimes avec Jéhovah, le Dieu bienheureux, que l'on peut apprécier pleinement la vie. En effet, la vie de l'homme séparé de son Créateur est futile et vide de sens. Pour connaître le bonheur le plus sublime, la joie la plus ineffable, l'homme doit acquérir une connaissance exacte de son Créateur, Jéhovah Dieu, et employer cette connaissance à Sa louange. C'est ce Dieu qui l'aide à cultiver les qualités qui lui permettront de vivre heureux.

Les qualités de l'esprit

L'apôtre Paul écrivit: « Le fruit de l'esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance. » Bannir ces qualités de sa vie, négliger de les cultiver, c'est se priver de tout ce qui rend la vie digne d'être vécue. En effet, qu'est-ce qu'une vie sans amour, sans joie et sans paix? On peut vivre malheureux dans un palais ou complètement heureux dans une cabane. Tout dépend de ces fruits de l'esprit. Pour celui qui possède l'amour, la joie, la paix et les autres qualités énumérées par Paul, la vie peut être belle; peu importe qu'il ait ou non des biens matériels. — Galates 5:22, 23.

Dès que nous nous rendons compte que nous sommes les enfants d'un Dieu d'amour, nous sommes dans l'obligation de manifester ses tendres qualités. Paul recommande: « Revêtez-vous de bonté, d'humilité, de douceur, de patience; supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous réciproquement, si l'un de vous a quelque sujet de plainte contre l'autre: comme le Seigneur vous a pardonné, vous aussi, pardonnez de même. Et, par-dessus tout, qu'il y ait l'amour, le lien de la perfection. » Combien le monde serait différent si les gens suivaient cette recommandation apostolique inspirée! Traiter des affaires serait un plaisir. Les voyages, les emplettes, bref, toutes les occupations impliquant des relations humaines, seraient bien plus agréables. Les chrétiens sont dans l'obligation de mettre en pratique cette recommandation de l'apôtre. C'est pourquoi la vie du chrétien doit être non seulement la vie la plus noble mais encore la vie la plus heureuse qui soit. — Colossiens 3:12–14, *Sy*.

D'autres facteurs qui aident à vivre heureux

Outre les fruits de l'esprit, il existe d'autres facteurs qui aident à vivre heureux. Une activité utile donne plus de sens à la vie. Les gens actifs voyagent et prennent part aux événements. Le ministère chrétien fournit une activité digne de nos meilleurs efforts. — I Corinthiens 15:58.

Il ne suffit pas d'être actif, il faut encore être enthousiaste dans notre activité, y mettre tout notre cœur. Nous pouvons enrichir notre vie d'enthousiasme en étant prompt à réagir, en n'hésitant pas à travailler, à jouer, à rire, bref à goûter la joie de vivre. Si nous recherchons toujours le bon côté des événements, notre vie sera plus heureuse. Sachons évaluer les épreuves de la vie à leur juste valeur. David écrivit: « Je me confie en Dieu, je ne crains rien: que peuvent me faire des hommes? » Un tel esprit, une telle confiance, un tel enthousiasme et une appréciation aussi juste des choses, permettent d'affronter avec succès des situations aussi menaçantes qu'un Goliath. — Psaume 56:5.

Pour vivre heureux, il faut également un esprit alerte, vigilant. Il est écrit: « Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux. » (Ecclésiaste 3:1). L'homme à l'esprit alerte apprécie ce fait mieux que quiconque. Il est au courant de ce qu'il vaut la peine de savoir et il trouve le temps de faire ce qui vaut la

peine d'être fait. Il est toujours occupé, il est vrai, mais son activité est heureuse, Il sait comment retirer le maximum de la vie avec un minimum d'efforts.

Les gens observateurs et clairvoyants possèdent le don de rendre la vie plus heureuse pour eux-mêmes et pour autrui. Ce sont ces qualités qui font d'un homme un compagnon agréable car ses yeux — physiques et spirituels — sont grands ouverts. Etant observateur, il sait estimer les choses à leur juste valeur et faire un choix sage. Jésus déclara à Marthe: « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour beaucoup de choses. Une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera point ôtée. » Vraisemblablement, Marthe permit aux choses matérielles d'obscurcir sa vision spirituelle tandis que Marie gardait sa clairvoyance, ce qui lui valut l'approbation du Maître. Marthe aurait dû savoir que « c'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien ». Pour vivre heureux, il nous faut accorder une place dans notre vie à l'esprit de Dieu. — Luc 10: 41, 42; Jean 6: 63.

Nous devons être convaincus de ces vérités spirituelles et leur accorder notre confiance car cela nous aidera également à vivre heureux. En effet, cette confiance et cette conviction nous donnent l'espérance que le Dieu vivant instaurera un monde nouveau, ressuscitera les morts et bénira ses fidèles serviteurs en leur accordant la vie éternelle. Par conséquent, heureux sont ceux qui sont conscients, non pas de leurs besoins matériels, mais de leurs besoins spirituels. Leur vie sera heureuse et riche. — Matthieu 5: 3, *NW*.

Pratiquez-vous LE CULTE DES HÉROS?

Le culte des héros est-il salutaire ou est-ce une folie d'exalter des hommes?

LE CULTE des héros est séculaire et pourtant, il est tout autant une partie intégrante du monde moderne que l'avion à réaction et la fusée. Depuis quelques années, l'adoration éperdue vouée par de nombreux adolescents à Elvis Presley et à d'autres vedettes en est une preuve manifeste. Bien que Presley soit actuellement dans les forces armées, il n'a pas perdu ses nombreux admirateurs pour autant. Lorsqu'il arriva en Allemagne en tenue militaire, les jeunes Allemands lui firent un accueil frénétique. Dans son compte rendu, la revue *Look* déclara: « Ils rompirent les cordons de police militaire, renversèrent les appareils photographiques des journalistes et se bousculèrent dans leurs efforts pour lui offrir des fleurs. L'adoration de Presley, qui frôle l'hystérie, ne s'est jamais refroidie. » On idolâtre d'autres chanteurs-guitaristes de la même façon.

Le public voue un culte analogue à de nombreuses autres vedettes du monde des spectacles. Le désir des admirateurs de posséder quelque chose qui a appartenu à leur idole ou de la toucher, est à ce point violent qu'il est parfois dangereux pour l'objet de ce culte de se montrer en public. Ricky Nelson, le chanteur adolescent, nouveau saint du jour, fut même mordu au bras par un admirateur trop enthousiaste. En 1955, quand Johnnie Ray, un autre chanteur, faisait une tournée en Australie, ses admirateurs lui arrachèrent son pantalon. Un an auparavant, Hopalong Cassidy, la vedette-cow-boy, avait été assiégé par 15 000 admirateurs australiens. On se servit d'éléphants pour retenir la foule. Celle-ci parvint néanmoins à arracher à Cassidy son costume de cow-boy pendant qu'il se réfugiait dans sa voiture.

L'adoration de James Dean atteignit des proportions écœurantes après sa mort accidentelle. Chaque mois, le domicile de cette vedette de cinéma était inondé de plus de 8000 lettres dont la plupart demandaient un morceau de quelque objet ou vêtement ayant appartenu à Dean. Sa mort, semble-t-il, l'auréolait davantage aux yeux de ses admirateurs. Martin Meyer, écrivain américain, qui le voyait d'un œil beaucoup plus impartial, le décrivit comme un adolescent arrogant qui « n'atteignit jamais la maturité, caractéristique qui le rendait séduisant pour ceux qui le connaissaient peu mais assommant pour ses intimes. Il était peu sérieux en amour et en amitié et insouciant en ce qui concerne sa carrière et ses biens. Il avait un langage particulièrement ordurier, même pour un élève du Studio des Acteurs ». Cependant, des milliers de jeunes gens vouaient un véritable culte à Dean. Un magazine cinématographique alla jusqu'à prétendre qu'il est immortel.

Le culte des héros est courant

Non seulement les adolescents mais les adultes partout dans le monde pratiquent le culte des héros. La tendance à élever des hommes qui se sont fait un nom ou à idolâtrer des gens qui sont remarquables pour leur force physique, leur sagesse, leur personnalité ou leurs capacités, est, semble-t-il, une faiblesse humaine, faiblesse que l'on devrait surmonter cependant.

Parce que le premier souverain de l'ancienne ville de Babel était un chasseur remarquable et probablement d'une force peu commune, ses contemporains l'idolâtraient. Après sa mort, ils le déifièrent et lui rendirent un culte. Cette élévation de Nimrod, un despote inique, fit un tort immense à ses adorateurs. Elle les détacha de leur Créateur et les asservit à une religion fausse et corrompue.

Les paroles suivantes de l'apôtre Paul aux Romains décrivent bien la façon d'agir de ces gens: « Ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence a été plongé dans

les ténèbres. Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous; et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes, et des reptiles.» Ils «ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et (...) ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur». — Romains 1:21–23, 25.

De nos jours, on se sert de la propagande pour porter aux nues celui dont on veut faire un héros glorieux rempli de sagesse supérieure. Dans son numéro du 7 mars 1954, le *New York Times Magazine* écrit à ce sujet: «Brusquement et inexplicablement, la presse et la radio, et particulièrement les chroniqueurs, les commentateurs et les revues d'information, sont éblouis par ses vertus. Du jour au lendemain, ses qualités ignorées sont connues de tous. On lui en découvre de nouvelles dont on s'émerveille. En peu de temps, un homme ordinaire ou peut-être un peu au-dessus de l'ordinaire, devient un surhomme, un philosophe universel. (...) Pourquoi éprouvons-nous le besoin de déifier de la sorte — temporairement — certains de nos contemporains? On ne peut que hasarder des hypothèses à ce sujet. Peut-être nous faisons-nous des héros pour le simple plaisir d'en avoir. Ou, plus probablement, parce que nous devons affronter aujourd'hui tant de problèmes qui semblent ou qui sont insolubles. (...) Comme nous sommes incapables de résoudre ces problèmes nous-mêmes, nous trouvons un certain réconfort dans la pensée qu'il existe des sages à même de le faire. (...) Dans une démocratie, les dirigeants ne sont que les premiers parmi des égaux. Il ne sert à rien de se faire une idée exagérée de leur sagesse car ils partagent inévitablement notre perplexité.»

C'est une folie d'élever les hommes

C'est une folie d'élever un homme imparfait, de le placer sur un piédestal. Aucun descendant d'Adam ne possède à la perfection toutes les qualités que nous admirons et que nous voudrions posséder. C'est donc insensé de penser qu'il existe un humain ainsi doué et digne d'un culte. Le fait qu'un homme possède certaines capacités qui lui valent beaucoup de publicité, n'est pas une raison pour le croire supérieur au commun des mortels et pour en faire une idole.

Le culte des héros est nuisible non seulement à ceux qui le pratiquent mais encore à ceux qui en sont l'objet. Ceux-ci finissent par croire qu'ils sont réellement aussi merveilleux qu'on le dit et par devenir égocentriques. Ils peuvent même en arriver, comme Hitler, à avoir la folie des grandeurs. Jadis un ange cultiva cette attitude mentale malsaine et il devint Satan le Diable, l'adversaire et le calomniateur de Dieu. Si l'orgueil a pu avoir un tel effet sur un ange, à plus forte raison peut-il dégrader les humains imparfaits.

La Bible contient de sages paroles à ce sujet, car nous lisons: «Si tu vois un homme qui se croit sage, il y a plus à espérer d'un insensé que de lui.» «Je dis à chacun de vous de n'avoir pas de lui-même une trop haute opinion.» «Si quelqu'un pense être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, il s'abuse lui-même.» (Proverbes 26:12; Romains 12:3; Galates 6:3). Non seulement il ne faut pas avoir une trop haute opinion de soi-même, mais il ne faut pas davantage avoir une trop haute opinion d'autres personnes.

Bon nombre de conducteurs religieux ne prêtent pas attention à ces conseils scripturaux. Ils ne tiennent aucun compte de la règle suivante énoncée par Jésus: «Quiconque s'élèvera sera abaissé.» (Matthieu 23:12). Ils n'écoutent pas non plus l'avertissement de Jésus leur recommandant de ne pas ressembler aux scribes et aux pharisiens qui recherchaient les premières places dans les festins, qui raffolaient des titres honorifiques et qui aimaient d'être salués dans les places publiques. Ces chefs religieux s'élevaient eux-mêmes et encourageaient le peuple à les élever. Ils attiraient l'attention sur leur personne au lieu de glorifier Dieu. Bien que le Christ et ses disciples n'aient jamais agi de la sorte, certains ecclésiastiques modernes imitent les scribes et les pharisiens.

Mettre des conducteurs religieux sur un piédestal est tout aussi mal que de rendre un culte à un chanteur, une vedette de cinéma, un sportif, un militaire ou un homme politique. Notre santé spirituelle ne peut manquer d'en souffrir.

Qui faut-il élever?

Il faut élever et glorifier non pas les hommes mais Jéhovah Dieu. C'est sa sagesse et non celle des hommes qui se reflète dans la création tout entière. C'est également sa volonté et non celle d'hommes égocentriques qui détermine la destinée de toutes ses créatures. «C'est lui qui est assis au-dessus du cercle de la terre, et ceux qui l'habitent sont comme des sauterelles; il étend les cieux comme une étoffe légère, il les déploie comme une tente, pour en faire sa demeure. C'est lui qui réduit les princes au néant, et qui fait des juges de la terre une vanité.» — Esaïe 40:22, 23.

Dans sa condamnation mordante des scribes et des pharisiens, le Christ montra clairement qu'il est mal d'élever d'autres hommes ou de s'élever soi-même. Dieu désapprouve cette façon dégradante d'agir comme le souligne l'apôtre Paul en ces termes: «Dieu a choisi les choses viles du monde et celles qu'on méprise, (...) afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu.» — I Corinthiens 1:28, 29.

Loin de s'élever, le Christ s'est humilié. Il dirigea l'adoration du peuple vers son Père céleste. Au temps fixé, comme récompense pour son humble dévouement et l'accomplissement fidèle de sa mission divine, Dieu l'éleva à la plus haute position qu'une créature puisse occuper. Il est écrit: «Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom.» (Philippiens 2:9). C'est lui que nous devons prendre comme modèle et non pas les héros de ce monde et les hommes imbus de leur propre importance.

Sans aucun doute, certains hommes possèdent des traits de caractère admirables ou une intelligence particulièrement remarquable, et nous pouvons les prendre comme exemples. Toutefois, cela ne signifie pas que nous devons leur rendre un culte, comme le croyait Thomas Carlyle, célèbre écrivain et philosophe, ou bien les regarder comme des surhommes. Il en va de même des vedettes du monde des spectacles. Le don qu'elles possèdent ne fait pas d'elles des divinités. Aucun humain n'est digne de l'adoration de ses semblables quelle que soit la publicité dont il est l'objet. Notre adoration appartient à Dieu seul. Que nos louanges soient donc pour lui et pour celui qu'il a souverainement élevé, Jésus-Christ!

De nos jours, on pratique le culte des héros dans le monde entier, c'est pourquoi il est facile de se laisser prendre au piège et de se détacher de Dieu. Pour nous protéger, suivons l'exemple de Jésus-Christ qui refusa de se laisser séduire. Il déclara: «Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul.» — Matthieu 4:10.

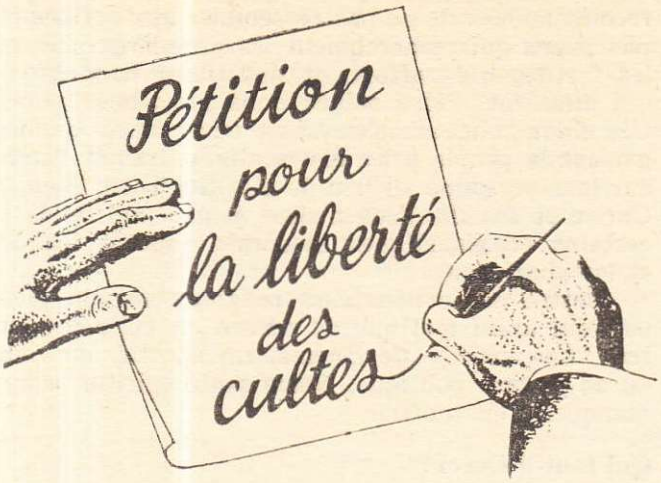

LE 10 DÉCEMBRE 1948, quarante-huit nations adoptèrent la Déclaration universelle des droits de l'homme, déclaration à laquelle a souscrit entre autres le Royaume hachémite de Jordanie, devenu membre des Nations unies. La déclaration universelle des droits de l'homme définit les droits fondamentaux de tous les humains. Citons notamment: « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. (...) Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. » — Articles 18 et 20.

Les habitants de la Jordanie apprécient ces libertés à leur juste valeur car leur pays subit, pendant des siècles, la domination de l'empire ottoman. La constitution actuelle du pays prouve que ses dirigeants ont reconnu le besoin de garantir les libertés des citoyens. Cette constitution ainsi que la déclaration précitée, reconnaissent qu'il existe des libertés fondamentales dont tous les humains ont le droit de jouir. Cependant, peut-on dire que ces libertés sont accordées à tous les habitants de la Jordanie sans distinction? Laissons répondre les faits.

Bien qu'approximativement 80 pour cent des Jordaniens soient mahométans, de nombreuses autres religions sont pratiquées dans ce pays. On y compte par exemple 180 000 chrétiens nominaux, de toutes les principales sectes de la chrétienté. Un grand nombre de ces « chrétiens » exercent leur culte dans les villes de Jérusalem et de Bethléem. On a élevé des bibliothèques religieuses, des monastères et des chapelles pour ainsi dire à tous les endroits mentionnés dans la Bible, si bien que l'on voit aujourd'hui presque autant de prêtres et de religieuses, de nombreux ordres et nationalités, que de cheiks. La Jordanie compte également des témoins de Jéhovah.

Les témoins de Jéhovah en Jordanie

Après la Première Guerre mondiale, plusieurs Palestiniens qui avaient lu les publications de la Watch Tower Society, retournèrent dans leur patrie. Là, ils firent connaître à leurs amis et à leurs voisins les vérités bibliques réconfortantes qu'ils avaient apprises. Ils ne tardèrent pas à trouver d'autres personnes qui s'intéressaient au message, de sorte qu'en 1947, le territoire connu alors sous le nom de Palestine, placé sous mandat britannique, comptait quatre assemblées de témoins de Jéhovah. Après la guerre israélo-arabe de 1948–1949, qui suivit l'expiration du mandat britannique, deux de ces petites assemblées continuèrent à poursuivre leur activité en Transjordanie, connue aujourd'hui sous le nom de Royaume hachémite de Jordanie.

Le nombre de témoins de Jéhovah continuait à s'accroître. En janvier 1952, le maire de Ramallah, favorablement impressionné par les méthodes paisibles et modestes de ces Témoins, leur accorda la permission d'utiliser la salle communale pour une assemblée organisée à l'occasion de la visite du président de la Watch Tower Society au Moyen-Orient. Quatre-vingt-seize personnes y assistèrent.

Le même mois, la Jordanie publia une version revisée de sa constitution comportant des garanties remarquables de la liberté individuelle. Elle déclare notamment: « Tous les Jordaniens sont égaux devant la loi, il ne sera fait entre eux aucune distinction de droits ou de devoirs, quelle que soit leur race, leur langue ou leur religion. » Et encore: « La liberté individuelle sera sauvegardée; aucun Jordanien ne sera exilé du territoire du royaume; la liberté d'opinion est garantie, chaque Jordanien ayant le droit d'exprimer son opinion oralement, par écrit ou par d'autres moyens dans les limites de la loi, de tenir des réunions et de former des associations. » L'article 14 stipule: « L'Etat protège la liberté de pratiquer des croyances et des rites religieux selon les coutumes du pays à condition qu'ils ne troublent pas l'ordre public. »

Conformément à ces garanties constitutionnelles, le 3 mars 1952, six missionaires de la Watch Tower Society reçurent un permis de séjour définitif en Jordanie après que le gouvernement eut examiné leur activité.

Des restrictions apportées à la liberté

Encouragés par cet accueil favorable, ces missionnaires introduisirent au bureau du préfet de l'arrondissement de Bethléem — conformément aux clauses de la constitution — une demande pour l'inscription officielle de la Société. Le 14 juin de la même année, ils introduisirent une seconde demande auprès du préfet de l'arrondissement de Ramallah. Aucune suite n'a jamais été donnée à ces demandes mais un peu plus tard, les autorités firent savoir aux missionnaires qu'ils devaient cesser leur prédication de maison en maison jusqu'à nouvel ordre. On les autorisa uniquement à tenir des réunions de prière et des études bibliques dans des maisons particulières.

Le clergé de la localité chercha par tous les moyens à mettre fin à l'activité des témoins de Jéhovah. Certains prêtres allèrent jusqu'à rendre visite aux missionnaires pour leur demander de quitter le pays. On exerça sur eux une pression de plus en plus forte, et quelques mois plus tard, malgré tous les efforts pour expliquer aux autorités la véritable nature de l'œuvre, la police d'Amman, la capitale, les avisa que leur permis de séjour ne serait pas renouvelé et qu'ils devaient, par conséquent, quitter le pays. Aucune raison ne fut donnée à cette décision. Ayant épuisé sans succès tous les moyens légaux pour la faire révoquer, le premier groupe de missionnaires dut quitter le pays en 1953. Au début de 1954, le dernier missionnaire partit sous la menace d'expulsion, laissant les petits groupes d'étudiants de la Bible seuls pour poursuivre l'œuvre de prédication de leur mieux. Cependant, d'autres groupements revendiquant le nom de chrétiens continuaient à jouir de la faveur des autorités.

En 1957, le gouvernement sévit de nouveau contre les témoins de Jéhovah. Le 28 mai, il interdit en Jordanie

toutes leurs publications bibliques et chrétiennes, « y compris *The Watchtower*, périodique publié par cette société au Liban. (...) Il est connu que cette Société aide les sionistes et qu'elle poursuit une activité dangereuse », déclara *El Jehid* après avoir cité l'interdiction gouvernementale. Toutefois, *The Watchtower* n'est pas publié au Liban mais, comme il est spécifié à l'intérieur de la couverture, ce périodique est « imprimé aux Etats-Unis » puis envoyé par la poste en Jordanie. Manifestement, le gouvernement prit sa décision hâtivement sans se livrer au préalable à une enquête minutieuse.

Cette action gouvernementale déclencha de nouvelles persécutions. La police fit des perquisitions chez les témoins de Jéhovah de Ramallah pour confisquer leurs publications bibliques; un jour, elle arrêta deux témoins de plus de soixante-dix ans. Ces derniers furent jugés et condamnés à payer une amende parce qu'ils avaient en leur possession des écrits de la Watch Tower Society.

Le serviteur de l'assemblée de Ramallah fut arrêté à trois reprises. Sa femme, une Jordanienne, écrivit: « La première fois, ils l'accusèrent d'être un agent du sionisme. (...) La seconde fois, nous étions accusés d'avoir en notre possession des publications illégales, bien que nos écrits soient des manuels bibliques. (...) La troisième fois, notre crime consistait à tenir des réunions religieuses sans permission, bien que la liberté des cultes autorise l'adoration de Dieu et le vrai christianisme. Après cela, mon mari fut déporté sans motif valable. »

A Beit Jala, on a fait subir de cruels outrages aux témoins de Jéhovah. L'un d'eux, père de cinq enfants, fut arrêté parce qu'il avait en sa possession des écrits de la Société. En septembre 1957, il fut jugé et acquitté par un tribunal civil car toutes les publications trouvées chez lui portaient une date antérieure à l'interdiction, par conséquent, il les avait acquises de façon légitime. Cependant, le Ministère public n'était pas satisfait de ce verdict sous prétexte que s'il est interdit de propager ces écrits, il est également illégal de les posséder. Il demanda que l'affaire passe devant un tribunal militaire, ce qui priverait le défendeur de l'aide d'un avocat et l'empêcherait d'aller en appel. En février 1958, l'accusé fut jugé, trouvé coupable et condamné à un an de prison et à une amende de 100 000 dinars (plus tard l'amende fut annulée). Bien qu'il achevât sa peine en février 1959, cet homme n'a pas encore réussi à trouver un emploi. Cette persécution a valu à lui, à sa femme et à ses enfants, de cruelles épreuves.

La police de Beit Jala fit savoir aux témoins de Jéhovah de cette localité qu'ils ne pouvaient tenir aucune réunion religieuse, même pas pour les prières en commun. Il est impossible de communiquer avec eux par lettre car ils ne reçoivent pas leur courrier. De temps à autre, la police fait subir un interrogatoire à des témoins féminins parce qu'elles reçoivent de la correspondance personnelle de l'étranger.

Un commerçant arménien à Jérusalem fut arrêté, jugé et condamné à un an de prison ou à payer une lourde amende (il pouvait choisir) pour le seul « crime » d'avoir en sa possession un exemplaire de *La Tour de Garde* en arménien imprimé aux Etats-Unis. Il paya l'amende et, tourmenté par la crainte, écrivit à la Société pour lui demander de ne plus lui adresser aucune correspondance étant donné le manque de liberté religieuse dans le pays et les mesures rigoureuses dont il avait été victime.

Il ressort de la lettre suivante écrite par une Jordanienne, représentante de la Watch Tower Society, au sujet de son mari, que l'attitude des autorités n'a pas changé. Nous citons: « Le 10 juin 1959, ils sont revenus en disant: « Le préfet de l'arrondissement de Jérusalem nous a transmis l'ordre d'exiger une déclaration écrite et signée par laquelle vous vous engagez à cesser toute association avec le mouvement des témoins de Jéhovah et la propagation de sa doctrine. » La lettre poursuit: « L'agent essaya par tous les moyens de contraindre le frère à signer cet engagement. Finalement, exaspéré, il s'écria: « Savez-vous que si vous refusez de signer la déclaration telle qu'elle nous est parvenue du gouverneur, celui-ci peut vous faire mettre en prison pour un an au moins sans même vous faire passer en jugement? » Cependant, le frère resta inébranlable. Il refusa de signer en fondant son refus sur le droit constitutionnel de la liberté de religion.

La Jordanie est allée jusqu'à établir des distinctions entre touristes. Elle refuse aux témoins de Jéhovah, quelle que soit leur nationalité, l'accès au pays même pour visiter ses monuments historiques et bibliques, comme en fait foi un prospectus publié par l'agence nationale du tourisme. Sous l'entête « Formalités frontalières », on peut lire ce qui suit: « Passeports et visas: Les ressortissants de tous les pays (à l'exception des Israéliens, des adeptes de la religion juive et des témoins de Jéhovah) peuvent entrer en Jordanie à condition d'être munis d'un passeport nationale valide portant un visa. » Le prospectus explique que les touristes peuvent traverser la frontière israélo-jordanienne « à condition d'être pourvus d'un certificat de membre d'église ». Même les ressortissants des pays derrière le rideau de fer peuvent entrer en Jordanie, mais on prend des mesures révoltantes contre les témoins de Jéhovah. En fait, tout touriste ayant par hasard sur lui une Bible ou un manuel biblique publié par la Watch Tower Society (publications répandues à des millions d'exemplaires) se verrait refouler s'il essayait d'entrer en Jordanie.

Le 6 mai 1959, la loi martiale ayant pris fin, la Watch Tower Society introduisit une nouvelle demande d'inscription officielle dans l'espoir que l'attitude du gouvernement aurait changé. La lettre suivante, adressée le 26 juin par l'avocat de la Société au gouverneur de Jérusalem, révèle quel fut le résultat de cette démarche:

« 1. — Les fondateurs de la Société introduisirent leur demande le 6 mai 1959 en vous soumettant le nombre requis d'exemplaires des statuts de la Société et en vous informant de son établissement, conformément aux exigences de la loi ottomane sur les Sociétés. 2. — Le 1er juin 1959, le préfet de l'arrondissement de Ramallah les avisa (les demandeurs) dans sa communication No. 1/61/902C que « l'enquête effectuée par les autorités compétentes ayant révélé que les demandeurs appartiennent au mouvement des témoins de Jéhovah qui est illégal, il a été décidé de refuser la demande ».

« Toutefois, le fait que nous vous avons informé de l'établissement de la Société conformément aux exigences de la loi, en vous soumettant ses statuts, ne constitue nullement une infraction. La déclaration selon laquelle la Société est illégale parce qu'elle n'est pas inscrite officiellement et qu'elle ne peut être inscrite parce qu'elle est illégale, crée un cercle vicieux dont il est impossible de sortir. »

La source des calomnies

Mais qui exerce sur le gouvernement la pression qui l'a incité à refuser aux témoins de Jéhovah la liberté

des cultes? Un examen impartial des faits révèle que cette opposition est surtout fondée sur des préjugés religieux. Aussi étonnant que cela paraisse, les calomnies concernant les témoins de Jéhovah émanent, non pas de la majorité musulmane mais du clergé des sectes dites chrétiennes.

A maintes reprises, le clergé « chrétien » des pays arabes, dans ses efforts pour mettre fin à leur prédication zélée de la bonne nouvelle du royaume de Dieu, n'a pas hésité à calomnier les témoins de Jéhovah. Après la guerre israélo-arabe, quand le nationalisme était au paroxysme et les animosités séculaires aussi cuisantes qu'une plaie fraîchement frottée de sel, le clergé des diverses sectes « chrétiennes » en profita pour faire croire que les témoins de Jéhovah étaient attachés au mouvement sioniste. Il voulait à tout prix mettre un terme à leur œuvre de prédication qui connaissait un succès encourageant.

Le clergé fonde ses accusations sur le nom « Jéhovah », prétendant faussement qu'il s'agit uniquement du nom juif de la divinité et que, par conséquent, les témoins de Jéhovah sont des sionistes. Une brochure religieuse déclare entre autres: « Cette société sioniste (les témoins de Jéhovah) qui se cache sous le manteau de la religion, travaille activement pour détruire le christianisme. (...) Ses membres en portent le signe sur le visage et la plus grande preuve de leurs liens avec le sionisme est leur nom. Ils s'intitulent en effet les témoins de Jéhovah, se servant ainsi du nom de la divinité particulier aux Israélites, nom que l'on retrouve surtout dans les livres de l'Exode, du Lévitique », etc.

Un autre article cité dans un journal jordanien édité par Hashem el Sabaa, de Jérusalem, contient cet avertissement: « Prenez garde à la société juive des témoins de Jéhovah. Au dire d'Elias Zoghbi, évêque, et vice-archevêque de Cana, ces Témoins ne sont ni chrétiens ni mahométans. (...) Ils découragent les gens de s'enrôler dans l'armée pour combattre Israël. (...) Ils se disent citoyens de l'Israël spirituel et déclarent que les diverses associations sionistes soutiennent leur Société [la Watch Tower Society]. »

L'attaque la plus virulente parut dans la revue arabe *El Dabour* (du 17 janvier 1958). Un article intitulé « Une cinquième colonne sioniste au Liban », accompagné d'une photographie du patriarche catholique maronite, contient les déclarations suivantes: « Avant d'envoyer nos forces armées à la frontière d'Israël, nous ferions bien d'empêcher les espions sionistes de parcourir librement nos villes et villages. En effet, ces espions répandent librement leurs publications au cœur même du Liban. Nous parlons des témoins de Jéhovah, cinquième colonne du sionisme. (...) Ces témoins se servent de la religion comme d'un manteau pour cacher leur activité. (...) Nous autres Libanais, nous sommes amis de la liberté, surtout de la liberté religieuse, mais nous sommes ennemis des sionistes. » L'article se poursuit: « La nonciature de Beyrouth a reçu de la Chaire apostolique au Vatican, une lettre adressée au patriarche maronite. Cette communication d'une extrême gravité, demande au patriarche de lutter contre le message hérétique propagé par les témoins de Jéhovah, des sionistes sous des dehors protestants. » Plus loin, on peut encore lire: « Le plus grave, c'est que cette lettre accuse certains fonctionnaires libanais de soutenir les témoins de Jéhovah et de favoriser la propagation de leur message dangereux. » Cet article est dû à la plume d'Antonious Abi Younis, un prêtre catholique. L'éditeur d'*El Dabour* avoua qu'on l'avait payé pour qu'il le publiât.

C'est indiscutablement ce genre de pression exercée par le clergé de la chrétienté, habitué lui-même à s'immiscer dans la politique, qui a poussé les dirigeants de la Jordanie a adopter une ligne de conduite inconstitutionnelle. Ahmed Al Khalil, ancien gouverneur de Jérusalem, a avoué à des représentants de la Watch Tower Society, que pendant son administration, le clergé a essayé à maintes reprises de la contraindre à imposer des restrictions à l'œuvre des témoins de Jéhovah. Etant très large d'esprit, il refusa de prêter son appui à cette intolérance religieuse. Malheureusement, les gouverneurs qui lui ont succédé n'ont pas suivi son exemple.

Les témoins de Jéhovah ne sont pas des sionistes

Les témoins de Jéhovah ont fourni de nombreuses preuves irréfutables établissant la fausseté de l'accusation selon laquelle ils sont des sionistes. Ces preuves ont été soumises aux autorités jordaniennes et en septembre 1956, l'honorable Richard Heath, ambassadeur des Etats-Unis au Liban, écrivit ce qui suit à la filiale de la Watch Tower Society: « Nous avons assuré les fonctionnaires du ministère [le ministère de l'Information] que *La Tour de Garde* n'appartient pas au sionisme. Nous leur avons expliqué que cette publication n'a aucun caractère politique mais qu'elle s'occupe uniquement d'encourager la mise en pratique des principes religieux de votre organisation. »

En outre, le 20 juin 1957, par l'intermédiaire de l'ambassadeur à Beyrouth, une lettre fut remise au gouvernement jordanien contenant les déclarations suivantes et accompagnée de publications citées à l'appui: Veuillez noter les citations suivantes tirées de nos publications récentes « prouvant que les témoins de Jéhovah ne sont pas des sionistes et qu'ils ne prêtent pas la moindre aide au mouvement sioniste: « Israël » ne peut fonder ses revendications territoriales sur la » Bible car Dieu donna le pays de Palestine aux descen» dants d'Abraham à certaines conditions. Or Israël ne » remplit pas ces conditions. » (*La Tour de Garde*, édition arabe du 1er décembre 1956). » Et plus loin: « Voici une citation d'une autre publication de la Watch Tower Society diffusée en Jordanie et dans les autres Etats arabes: « Les sionistes et leurs amis se flattent qu'Is» raël est destiné à montrer l'exemple aux autres nations » Mais lorsqu'on se rappelle l'intolérance du nouvel Etat » (...) et la censure méritée que dut lui adresser l'O.N.U » pour son attaque injustifiée contre un de ses voisins » on reste plutôt sceptique devant un optimisme aussi » sentimental. » (*Réveillez-vous*, 22 octobre 1956). » La lettre poursuit: « Le gouvernement jordanien a moins à craindre des témoins de Jéhovah que de n'importe quelle autre communauté. Donnez-vous la peine de consulter vos archives officielles et vous verrez qu'aucun témoin de Jéhovah n'a jamais été inculpé de détention d'armes, de délits contre les bonnes mœurs, d'activité subversive, de fraude fiscale, de participation à des manifestations ou à des complots contre le gouvernement ou d'autres délits de ce genre. Vos propres archives officielles fourniront la preuve la plus concluante que les témoins de Jéhovah ne sont que des chrétiens sincères qui désirent adorer Dieu selon les règles consignées dans les écrits sacrés. »

Les témoins de Jéhovah ne s'ingèrent jamais dans la politique, ils restent neutres dans les questions politiques de toutes les nations, c'est pourquoi ils ne sont

pas des sionistes. Toutefois, en obéissance aux commandements de Jéhovah Dieu, ils étudient diligemment sa Parole, se réunissent tranquillement pour l'adorer et visitent paisiblement les foyers pour diriger l'attention des gens vers le royaume de Dieu. Ici, en Jordanie, ils demandent simplement qu'on leur permette de jouir de la liberté religieuse garantie par la constitution. Jusqu'à présent, cette liberté leur a été refusée.

Une protestation

Dirigeants de la Jordanie! Les amis de la liberté du monde entier sont indignés du traitement injuste que vous infligez aux témoins de Jéhovah. Ils sont consternés et inquiets devant votre mépris des libertés fondamentales définies dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que de votre propre constitution et de ses garanties des droits individuels. Ils vous invitent à montrer au monde que la liberté religieuse n'est pas un vain mot en Jordanie.

Lecteurs de *Réveillez-vous*! Voulez-vous que vos semblables jouissent de la liberté des cultes? Etes-vous d'avis que tout gouvernement ayant promis des libertés au peuple doit réaliser ses promesses? Si oui, écrivez aux hauts fonctionnaires du royaume de Jordanie pour protester contre le traitement injuste infligé aux témoins de Jéhovah et pour les inviter à ne pas se laissser influencer par le clergé qui veut voir refuser la liberté religieuse à ceux qui pratiquent le christianisme de la Bible. Adressez vos lettres à M. Hassan el Kateb, Gouverneur de Jérusalem et des Lieux saints, à Jérusalem, Jordanie; ou à Sa Majesté le Roi Hussein du Royaume hachémite de Jordanie, Amman, Jordanie; ou encore à Son Excellence Hazaa el Majali, Président du Conseil des Ministres, Amman, Jordanie.

Quant aux témoins de Jéhovah qui habitent la Jordanie, ils ne peuvent cesser leur adoration de Jéhovah Dieu. A tous ceux qui ne comprennent pas combien il est important d'accomplir la volonté divine, ils déclareront, à l'instar des chrétiens du premier siècle: « Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu; car nous ne pouvons pas ne parler de ce que nous avons vu et entendu. » — Actes 4:19, 20.

Merveilles du MONDE DE LA NEIGE et de LA GLACE

IL TOMBE de la neige dans presque toutes les régions du globe mais comme elle parvient rarement au sol, nombreux sont ceux qui n'en ont jamais vu. Les nuages à haute altitude sont souvent assez froids pour produire de la neige mais les couches d'air chaud plus bas transforment celle-ci en pluie avant qu'elle atteigne le sol. Aussi ne trouve-t-on de la neige que dans certaines régions limitées du globe. Elle est surtout associée aux régions polaires et cependant, aussi étrange que cela paraisse, il y tombe relativement peu de neige du fait que l'air froid ne contient que peu d'humidité; évidemment, quand elle y tombe, elle reste longtemps. La neige est rare en Amérique du Sud, et en Afrique on ne la voit généralement que sur les hauts sommets. En dehors des régions polaires et des sommets des montagnes, les chutes de neige se produisent principalement dans la zone tempérée de l'hémisphère septentrional.

L'hiver possède sa beauté propre mais en recouvrant le paysage de son manteau blanc, il paralyse souvent les moyens de transport des grandes villes. Il fournit au fermier une humidité très nécessaire mais en même temps il l'isole du reste du monde pendant des semaines. Tandis que les sports d'hiver constituent un divertissement agréable, les chutes peuvent occasionner des contusions et des fractures douloureuses. C'est pourquoi, l'hiver a ses avantages et ses inconvénients.

Quand le vent glacial souffle à travers le pays, apportant la neige, la nature pourvoit à la protection des créatures vivantes. De même que le lait dans la bouteille déposée sur le seuil de la porte un jour d'hiver se dilate en gelant et fait sauter la capsule, de même l'eau des étangs se dilate en gelant et la glace, plus légère, reste à la surface au lieu de tomber au fond où elle pourrait détruire les animaux aquatiques. Elle forme même une couche protectrice. La neige aussi constitue une couverture isolante pour la terre et les créatures que renferme celle-ci. Les animaux se terrent en dessous de cette couverture naturelle qui les tient bien au chaud. Les Esquimaux ont découvert qu'une couche de neige sur leur igloo l'isole si efficacement que la seule chaleur de leur corps suffit pour garder chaud l'intérieur de la hutte.

La beauté hivernale

Après une chute silencieuse de neige, le paysage est transformé en une mer scintillante. La neige humide sur les fils et les branches d'arbres les métamorphose en merveilles d'architecture. Même les toits des maisons revêtent des contours nouveaux et prestigieux. La lune se lève projetant l'ombre des arbres sur les champs argentés. Quel tableau féerique!

Lorsque l'air est assez froid, la neige se forme dans les nuages. Des molécules libres de vapeur s'unissent pour former de minuscules cristaux de glace lesquels, ballottés de côté et d'autre dans le nuage, changent de forme et de dimensions. Ensuite, ces cristaux s'agglomèrent ou il s'y ajoute des aiguilles ou des branches jusqu'à ce qu'ils deviennent des flocons assez lourds pour amorcer leur chute vers le sol. La forme de ces flocons dépend en grande partie du degré d'humidité et de la température de l'air.

La neige peut présenter des variations considérables. Quand l'air est frais et vif, les cristaux seront probablement secs et légers. Le jour où les nuages sont bas et l'air humide, les flocons seront plus gros et auront tendance à coller ensemble. La neige sèche et légère ne pèse souvent qu'environ quatre-vingt-dix kilos le mètre cube, mais lorsqu'elle est humide et qu'elle a eu le temps de s'entasser, elle peut peser jusqu'à neuf cents kilos le mètre cube. Pour s'en convaincre, il suffit de s'échiner à déblayer le trottoir!

Un paysage recouvert de neige fraîchement tombée présente un spectacle paisible, et pourtant, il s'y déploie une activité intense, invisible à l'œil. Tous les cristaux sont en

train de changer de forme; ils fondent, s'évaporent. Le poids de la neige superficielle écrase et tasse les formes délicates qui caractérisent les flocons libres tandis que les molécules d'eau filtrent d'un cristal à l'autre.

Le givre est un autre phénomène merveilleux qui se voit souvent avant les premières chutes de neige, et dans les maisons mêmes. Le givre est étroitement apparenté à la rosée qui se forme sur les toits et sur la végétation près du sol quand la température de l'air baisse au point où celui-ci ne peut plus retenir son humidité. Le givre apparaît quand l'atmosphère renferme beaucoup d'humidité et quand la température tombe en dessous de zéro. Il ne s'agit pas d'une rosée gelée mais plutôt de la cristallisation directe de la vapeur d'eau. Probablement, l'exemple le plus frappant de cette merveille glaciale est le givre qui se forme sur la face interne des fenêtres. C'est lorsque l'air dans la pièce est humide et que la température extérieure est en dessous de zéro, que les cristaux de givre dessinent sur les vitres de belles figures artistiques.

Les avalanches destructrices

La neige qui s'amoncelle sur les flancs des montagnes constitue un grand danger pour les habitants des vallées. La population des Alpes suisses s'attend aux avalanches et chaque année, elle les voit suivre les mêmes chemins ou couloirs. Pour prévenir le danger, on élève des barrages de pierre et on construit les maisons à l'écart des zones dangereuses.

Après de fortes chutes de neige, il faut peu de chose pour déclencher une avalanche qui roule avec fracas jusque dans la vallée. Des roches qui auraient constitué une barrière sont souvent recouvertes de neige plus tôt dans la saison et c'est ainsi qu'une fois le glissement amorcé, l'avalanche a la voie libre. A mesure qu'elle acquiert de la vitesse, elle déracine les arbres et entraîne avec elle d'énormes blocs de pierre qui augmentent sa masse et sa puissance. Les progrès de la neige du fond et des côtés sont ralentis par le frottement mais la masse principale dévale la pente à une vitesse qui peut atteindre cent vingt kilomètres à l'heure. Souvent, le déplacement d'air qu'engendre sa course folle est plus meurtrier que l'avalanche elle-même, et le vide qu'elle produit aspire tout ce qui se trouve à sa portée.

Lors d'une série d'avalanches dans les Alpes, en 1951, le déplacement d'air cassa net de grands arbres et souleva des maisons que l'avalanche elle-même avait épargnées, les projetant des centaines de mètres plus loin avant de les jeter sur le sol. Dans un cas, la pression de l'air arracha le toit d'une maison, enleva un lit dans lequel dormait un bébé et le déposa à quelque distance de là sur un banc de neige. Le bébé était indemne mais la maison fut réduite en miettes.

Souvent, les avalanches se produisent si subitement que les victimes sont ensevelies sous la neige. Si celle-ci est légère, elles ont assez d'air pour se maintenir en vie pendant des heures en attendant des secours, à condition de ne pas se débattre car une respiration forte et profonde remplit les poumons d'une fine poussière de neige qui fond et « noie » la victime. Celui qui est pris sous la neige humide étouffe presque immédiatement.

Les glaciers majestueux

Toutefois, la neige ne se détache pas partout en avalanches, et il ne fait pas toujours assez chaud pour qu'elle fonde. C'est alors que se forment les névés et les glaciers. La pression de la neige et de la glace provoque la fusion de la couche inférieure et la masse commence à bouger. Certains de ces vastes amas de glace suivent un lit bien déterminé vers la mer. En route, ils sont alimentés par des affluents comme s'il s'agissait de fleuves à progression très lente. La glace superficielle casse facilement et forme des crevasses béantes et dangereuses. Les couches inférieures sont moins dures, aussi toutes les parties du glacier n'avancent pas à la même allure. En outre, le milieu progresse plus rapidement que les bords ralentis par le frottement contre les rives.

Dans sa description de la beauté majestueuse du glacier Muir, en Alaska, Kate Field dit notamment: « Aucune plume ne peut décrire de façon adéquate le caractère sublime d'un glacier comme le Muir, car sa force majestueuse et irrésistible et sa beauté incomparable envoûtent le spectateur. Représentez-vous les chutes du Niagara congelées, un mur de glace de 900 mètres de hauteur avançant vers l'Atlantique à une vitesse de 24 mètres par jour, puis un autre mur analogue d'une profondeur de quelque 200 mètres dans l'eau, la masse entière se crevassant et émettant des grondements comme ceux du tonnerre, (...) des milliers de tonnes de belle glace bleuâtre. (...) Vous aurez alors une petite idée de ce spectacle grandiose. »

Le glacier Knick près d'Anchorage, en Alaska également joue chaque année le rôle de déversoir naturel pour le lac George. Quand il commence à faire chaud, ce lac déborde sur le glacier, érodant le barrage naturel de glace de sorte qu'il s'échappe près de 380 000 000 de litres d'eau par jour. Cet épanchement des eaux ne dure pas longtemps cependant car bientôt le barrage naturel commence à ce refermer et le lac se remplit de nouveau en attendant la saison chaude de l'année suivante.

Les glaciers qui atteignent la mer se fracassent pour former des icebergs. Certains de ces derniers ressemblent à d'immenses montagnes de glace émergeant de la mer et le volume de glace en dessous de l'eau est cinq ou six fois celui qui est visible. D'autres icebergs ressemblent plutôt à une vaste île flottante. C'est un spectacle impressionnant de voir ces énormes blocs de glace se détacher du glacier et plonger dans la mer. Les icebergs sont un réel danger pour la navigation et en 1912, après la tragédie du Titanic, on fonda l'*International Ice Patrol* dont la tâche consiste à surveiller les routes de navigation et à signaler la présence d'icebergs dans leur voisinage.

Les régions polaires

Depuis longtemps, l'Arctique excite l'imagination des explorateurs. Bien qu'on se le représente généralement comme une vaste étendue de terre toujours recouverte de glace, cette conception n'est pas correcte. D'abord, une grande partie de l'Arctique ne consiste pas en terres et ensuite, tout n'est pas recouvert en permanence de glace.

Dans son numéro du 19 octobre 1958, le *New York Times Magazine,* parlant de l'Arctique, explique: « Bien que l'idée qu'une épaisse couche de glace recouvre le cœur de l'Arctique persiste obstinément dans l'imagination populaire, la calotte glaciaire septentrionale de notre planète est en réalité très mince — elle a en moyenne une épaisseur de deux mètres — et recouvre un océan d'une profondeur de plus de trois kilomètres par endroits. » Cette calotte glaciaire se brise et se déplace constamment car les courants maritimes emportent la glace vers le sud entre le Groenland et la Norvège. « La seule calotte glaciaire septentrionale importante reposant sur la terre ferme, poursuit l'article du *New York Times Magazine*, est celle qui recouvre le Groenland. L'Arctique comporte plusieurs calottes glaciaires plus petites mais la plus grande partie de la Sibérie, de l'Alaska et du Canada septentrional, n'est pas couverte de glace. » Le pôle Nord n'est pas non plus l'endroit le plus froid du globe. En fait, des températures presque aussi basses que celles du pôle ont été enregistrées dans le Dakota-Nord, aux Etats-Unis. Les courants maritimes contribuent à adoucir les températures arctiques si bien qu'en été celles-ci dépassent souvent 27 degrés. Au dire de Ritchie Calder, « l'intérieur montagneux du Groenland mis à part, les neuf dixièmes des terres arctiques ne sont pas couverts de neige au mois d'août ».

Le Groenland lui-même cependant est recouvert en grande partie d'une épaisse calotte glaciaire qui ensevelit tant les montagnes que les vallées sous des centaines de mètres de glace et de neige. Cette calotte revêt, semble-t-il, la forme de deux immenses dômes d'où la glace descend vers les côtes. Paul-Emile Victor la décrivit de façon pittoresque quand il déclara que s'il était possible de découper la calotte glaciaire du Groenland en énormes cubes, il y en aurait assez pour fournir une portion de deux tonnes à chaque habitant de la terre, homme, femme et enfant, et cela chaque minute pendant une année entière! Il estima

aussi que cette calotte comporte assez de glace pour enfermer le globe entier sous une couche de plus de cinq mètres d'épaisseur.

Les avis sont partagés quant à ce qui constitue au juste l'Arctique, mais sur les cartes géographiques, le cercle polaire arctique délimite la région qui connaît le phénomène du soleil de minuit. Ce cercle, à 23°, 30′ du pôle Nord, correspond à l'angle d'inclinaison de l'axe de la terre par rapport à la verticale du plan de son orbite. C'est à cette inclinaison, dont l'orientation reste invariable pendant la révolution de la terre autour du soleil, que nous devons les saisons. Quand le pôle arctique est incliné vers le soleil, il jouit de six mois de jour ininterrompu tandis que l'Antarctique connaît une période identique de nuit. Durant les six mois suivants, la situation est renversée. A mesure que l'on s'éloigne des pôles, la durée de ce phénomène diminue.

L'idée de six mois de nuit n'aurait peut-être pas beaucoup d'attrait pour de nombreuses personnes, mais pour ceux qui habitent l'Arctique, ce phénomène possède un charme particulier. Le livre *Men Against the Frozen North* dit ce qui suit à ce propos: « Pour nous, le mot « nuit » évoque une période de ténèbres profondes. Considérons cependant la voûte céleste de la nuit arctique dont la lueur des étoiles, de la lune et des aurores boréales est réfléchie par le miroir blanc de la neige. Dans de telles conditions, la « nuit » n'est aucunement synonyme de ténèbres. Il est possible de voyager, et pour l'Esquimau, la neige sèche de l'hiver est une matière idéale pour la construction rapide de son abri provisoire, l'igloo. Bien entendu, l'hiver comporte le risque de tempêtes de neige mais en général, le temps arctique est moins imprévisible et moins capricieux qu'un été anglais typique. »

Par contre, l'Antarctique offre un tableau beaucoup plus glacial. Au cours de l'Année Géophysique internationale, seize équipes venant de huit nations envahirent l'Antarctique. Quoique celui-ci comprenne de vastes mers gelées comme la mer de Ross, les énormes masses de glace et de neige reposent principalement sur un continent montagneux presque aussi grand que l'Amérique du Sud. Les sondages effectués par l'expédition française révélèrent des épaisseurs de glace allant jusqu'à 3000 mètres. Généreusement, l'Antarctique partage sa glace avec les mers qui l'entourent où flottent des icebergs quatre fois plus grands que l'île de Manhattan. L'ouvrage *The Wonder of the Snow*, décrit l'Antarctique comme « un pays d'étés froids, d'hivers d'un froid inconcevable, de vents violents et de tempêtes de neige ». Les caractéristiques plus modérées de l'Arctique ne semblent pas avoir influencé sa contrepartie australe.

Sans doute ne choisirions-nous pas les régions polaires pour y élire domicile, néanmoins le monde glacial a sa séduction propre. Les flocons de neige délicats, la féerie merveilleuse du givre, la puissance formidable de l'avalanche et la beauté majestueuse du glacier, toutes ces choses témoignent de la sagesse manifeste dans toutes les œuvres du Créateur et inspirent à l'homme craignant Dieu une vénération profonde. — Psaume 104: 24.

DECLARATIONS CONCERNANT LA TRANSFUSION SANGUINE

La revue *The Postgraduate Journal* (Volume 29, page 59) contient un article dû à la plume de J.-H. Dible, professeur de pathologie à la *Postgraduate School* de Londres. Voici ce qu'on peut y lire entre autres: « Les progrès de la médecine sont une longue suite de tâtonnements, de fourvoiements, d'idées fausses s'imposant à des générations entières et aboutissant à des thérapeutiques erronées et faisant Dieu sait combien de victimes. Et nous ne sommes pas encore au bout. L'autre jour, un ami me dit: « Au dix-huitième siècle, des centaines de personnes ont » perdu la vie parce qu'on leur enlevait du sang inutilement. De » nos jours, on tue les gens en leur administrant du sang inu» tilement. » Et moi — qui le matin même, avait contemplé le cadavre d'un jeune homme décédé par suite d'une transfusion de sang incompatible après une opération qui n'était pas indispensable — je ne pouvais, hélas, que lui donner raison. »

FERMETURE

La dépêche suivante provenant de Copenhague parut le 7 mars 1958, dans le *Free Press* de Winnipeg: « Jeudi dernier, on ordonna la fermeture des banques de sang dans deux des principaux hôpitaux de Copenhague comme mesure de précaution après cinq décès survenus cette semaine et que l'on croit provoqués par des transfusions sanguines. »

SUSPENSION

Parmi les faits divers du 27 avril 1959, on peut lire ce qui suit dans le *New York Times* du 28 avril 1959: « Aujourd'hui, en Italie, on a décidé de suspendre toutes les transfusions de plasma sanguin du groupe « universel », après la mort de six enfants en bas âge, en vingt-quatre heures, à Arezzo, au nord de Rome. »

UNE SUBSTANCE MOINS DANGEREUSE

Dans son numéro du 26 janvier 1959, la *Gazette* de Montréal rapporta ce qui suit: « Les recherches d'un groupe de médecins de l'hôpital de Montréal, leur ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur les réactions allergiques aux transfusions sanguines. Dans un mémoire présenté hier au Collège royal des Médecins et des Chirurgiens de Vancouver, les chercheurs de Montréal ont déclaré que c'est à la teneur du sang en plasma plutôt qu'aux différences existant entre les divers groupes sanguins, qu'il faut attribuer les nombreuses réactions allergiques fâcheuses. (...) Ces médecins pensent que la réaction allergique indique que le plasma du sang transfusé s'est infiltré dans les tissus à travers les parois des vaisseaux sanguins. Si ce phénomène a lieu, disent les médecins, le malade « ne profite guère de la transfusion », sans parler du danger de la réaction et du malaise qu'elle provoque. « Il ressort de cette étude que lors » d'une situation critique à l'échelle nationale où il serait indis» pensable de procéder à des transfusions en masse d'un suc» cédané du sang, le dextran serait moins dangereux et plus » efficace que le plasma déshydraté auquel on a déjà recouru » dans pareilles circonstances ». »

ON RECOMMANDE LE DEXTRAN

Lors d'une visite récente aux Etats-Unis, le Dr Gunnar Thorsen de l'Institut Karolinska de Stockholm, prononça devant le Collège des Médecins évangélistes, une conférence sur le dextran. Dans son compte rendu, le *Times* de Los Angeles (du 16 novembre 1958) déclara: « Le Dr Thorsen fut le premier médecin à effectuer des expériences avec le dextran sur des humains. Il affirma que depuis la Seconde Guerre mondiale, quand ces expériences eurent lieu, les médecins suédois ont abandonné l'emploi du plasma sanguin qu'ils ont remplacé par le dextran. Sans compter qu'il est compatible avec tous les types de sang, le dextran a l'avantage d'être économique et disponible à tout moment. En outre, cette substance se conserve plusieurs années sans avoir besoin de réfrigération. Elle n'exige aucun test préalable et ne provoque aucune réaction allergique. Aussi longtemps que la perte de sang n'est pas excessive, le but principal de la transfusion consiste à maintenir le volume du sang. (...) Un autre avantage, c'est que le dextran est facilement métabolisé, ajouta le Dr Thorsen. (...) Le dextran ne présente aucun danger pour l'usage courant et en temps de paix il occupe une place importante dans la chirurgie. »

Le « FLOT DE SANG »

Dans son numéro du 15 janvier 1958, le *Canadian Medical Association Journal*, publia une lettre que lui avait adressée le Dr Frank Rigall, M.D., F.R.C.P., F.R.C.S. (Edimbourg), de l'hôpital Elizabeth, Prairie Grove, Arkansas. On y lit notamment: « Je commençai ma carrière de chirurgien avant l'avènement du flot de sang, et je m'étonne toujours de voir administrer tant de sang lors d'interventions courantes. On ne voit aucun inconvénient à enlever un demi-litre de sang à un donneur et à laisser celui-ci rentrer chez lui à pied, mais l'opéré ne doit pas perdre un peu de sang au cours d'une intervention courante! Je mets en pratique mes convictions car dans cet hôpital, nous n'avons pas trouvé nécessaire de recourir à plus de douze transfusions sanguines sur les quelque 17 500 cas traités. Notre taux de mortalité est moins élevé que celui des autres institutions. »

Le ministre chrétien peut-il pratiquer l'hypnotisme?

LE MINISTRE chrétien a-t-il le droit d'utiliser des méthodes hypnotiques pour aider ceux qui viennent demander son secours? Oui, s'il faut en croire J. Douglas Gibson, pasteur de l'église méthodiste à Conyers, en Georgie (Etats-Unis). Il affirme: « Par ce moyen j'ai réussi à donner aux gens le sentiment d'être plus près de Dieu que jamais auparavant. » Il se dit convaincu « que davantage de nos ministres devraient s'entraîner dans ce domaine ». Au sujet des ménages qui viennent le consulter, il dit: « Je leur donne des conseils quand ils sont dans l'état d'hypnose exactement comme s'ils étaient éveillés. Mais les idées que je leur inculque quand ils sont dans cet état sont plus profondément gravées dans leur esprit et ils éprouvent plus de difficulté à n'en pas tenir compte. »

Parmi les problèmes que Gibson prétend avoir résolus grâce à ce moyen figurent « l'alcoolisme, la migraine, les allergies, l'usage du tabac, des troubles émotifs, le complexe d'infériorité, l'ouïe défectueuse, l'insomnie, la constipation, des difficultés menstruelles, des spasmes nerveux et le manque d'appétit ». Il avoue, toutefois, avoir échoué un certain nombre de fois. Il a fait ses premières armes en tant qu'hypnotiseur en voulant aider des alcooliques. « J'ai trouvé que c'était réellement efficace, déclare-t-il. Ne me demandez pas comment. Personne ne le sait. » — *The Atlanta Journal*, 28 février 1959.

L'hypnose est-elle un instrument dont l'innocuité est établie et que le ministre chrétien peut utiliser sans hésitation? Non, loin de là. Le simple fait que personne ne sait ni le pourquoi ni le comment de l'hypnotisme devrait faire hésiter le chrétien, de même que de savoir qu'une personne qui a déjà été hypnotisée une fois résiste beaucoup moins facilement à l'hypnose. A. Salter, l'une des plus grandes autorités américaines en matière d'hypnotisme, affirme: « L'hypnose permet d'obliger une personne à commetre un crime. »

Qu'est-ce que l'hypnose?

Certains psychologues assimilent l'hypnose à la folie car l'on peut faire faire des choses insensées à une personne hypnotisée. Des recherches récentes ont révélé que les mêmes défauts fonctionnels qui provoquent la schizophrénie causent également l'hypnose. Le Dr Carl Jung, doyen des psychothérapeutistes actuels et le plus grand disciple contemporain de Sigmund Freud, le père de la psychanalyse, a condamné sans appel l'hypnotisme, déclarant qu'il mine irrémédiablement les moyens de défense de l'esprit. Il se peut que l'hypnotisme connaisse actuellement une popularité accrue et qu'il soit utilisé de plus en plus par des dentistes, des chirurgiens, des psychiatres et même par certains membres du clergé, il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agit d'un phénomène incompréhensible et dangereux qui peut léser sérieusement l'intégrité mentale d'une personne.

Cela devrait suffire pour décourager son emploi, mais il existe une raison supérieure qui interdit le recours à l'hypnose, une raison qui se fonde sur la morale et sur la Bible. En effet, personne n'a le droit de soumettre volontairement sa volonté à celle d'un autre humain, permettant à ce dernier de faire de lui ce que bon lui semble. Ce serait une entorse à son identité et à son intégrité propres. Nous devons être à tout moment responsable de nos actes et tel n'est pas le cas quand on est hypnotisé. La Bible révèle que le peuple d'Israël des temps anciens était bien en avance par rapport aux autres peuples en ce qui concerne les principes de l'hygiène physique et mentale, pourtant il ignorait l'hypnotisme. Par contre, des peuples comme les Egyptiens qui faisaient preuve d'une ignorance crasse à l'égard de ces principes, pratiquaient l'hypnotisme.

Le recours à l'hypnose pour résoudre des problèmes conjugaux ou autres équivaut à rejeter Dieu et Jésus-Christ en faveur de Mesmer, le père de l'hypnotisme moderne. La Parole de Dieu devrait suffire pour venir à bout de ces problèmes, car l'apôtre Paul déclare: « Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit *accompli* et propre à *toute* bonne œuvre. » A la lumière de ces paroles inspirées, on comprend mal comment Gibson a osé affirmer que l'hypnotisme lui a permis de donner aux gens le sentiment d'être plus près de Dieu que jamais auparavant. — II Timothée 3:16, 17.

Le même apôtre inspiré écrivit: « Faites donc mourir les membres qui sont sur la terre, l'impudicité, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie (...) vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle [comment? par l'hypnotisme? non, mais] dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé. (...) Mais Christ [et non l'hypnotisme] est tout et en tous. » — Colossiens 3:5–11.

Le récit de la vie des premiers chrétiens fournit la preuve qu'une connaissance de la Parole de Dieu et en particulier de ce que Jésus-Christ a fait pour nous, suffit pour nous permettre de changer notre façon de vivre et de garder notre intégrité malgré toutes les pressions et les tentations auxquelles on nous soumet. Paul écrivit: « Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Christ. » Sans recourir à l'hypnotisme, Paul put dire: « J'ai appris à être content de l'état où je me trouve. (...) Je puis tout par celui qui me fortifie. » — I Corinthiens 11:1; Philippiens 4:11–13.

Quand quelqu'un est sous l'influence de l'hypnose, la réalité n'existe plus pour lui. Si on lui dit qu'il fait très froid, il aura des frissons même s'il se trouve en plein soleil, si on lui dit qu'il fait extrêmement chaud il transpirera à profusion, même si la vraie température est au-dessous de zéro. Il aura même une ampoule au doigt si on lui dit que le crayon qu'il touche est un fer chauffé au rouge! Il se heurtera contre une porte fermée s'il est informé qu'elle est ouverte. Il ira même jusqu'à aboyer si on lui dit qu'il est un chien! Dans ces conditions, quel mérite peut-il y avoir si quelqu'un fait quelque chose ou s'abstient de le faire sous l'influence d'un hypnotiseur? N'est-il pas un simple automate sans aucun choix moral? Est-ce là la volonté de Dieu à l'égard des hommes?

Certes non. Depuis Eden, la question pendante est de savoir si Dieu peut mettre sur la terre des hommes qui pratiqueront la justice malgré tous les efforts du Diable pour les en détourner. L'emploi de l'hypnotisme soulève le problème suivant: Est-ce que l'aide fournie par Dieu au moyen de sa Parole, de son esprit et de son organisation visible, est suffisante, ou doit-on recourir à une puissance mystérieuse et sinistre qui est le produit de la sagesse du monde?

Que les vrais chrétiens de nos jours n'ont pas davantage besoin, pour garder leur intégrité, de cet instrument démoniaque que les premiers chrétiens, cela a été prouvé sans contestation possible. Sans recourir à l'hypnotisme, les témoins chrétiens qui composent la société du monde nouveau ont résisté avec succès à la technique du lavage du cerveau utilisée par les communistes, et également aux tentations du matérialisme et de l'immoralité de l'autre camp. Ce n'est pas grâce à l'hypnotisme qu'ils ont obtenu l'amour, l'unité et le bonheur si visibles à leurs grandes assemblées. Ils savent qu'ils peuvent se passer de la connaissance des phénomènes hypnotiques mais que « la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ ». — Jean 17: 3.

L'île Maurice

SI L'ON pouvait choisir le lieu de sa naissance, sans doute beaucoup de personnes considéreraient la belle île Maurice comme l'endroit rêvé parce que le plus près de la perfection. Depuis le récif de corail qui l'entoure jusqu'à la cime de la plus haute montagne, Maurice chante les louanges de son Créateur. Cette île est une véritable perle, petite il est vrai, mais précieuse pour ses habitants. Ses montagnes descendent en pentes raides dans la mer. Ce n'est nullement une exagération d'appeler leurs sommets des pics car beaucoup d'entre eux sont si escarpés qu'ils ressemblent à des doigts. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'une des montagnes a été baptisée « le Pouce ».

Cette perle de l'océan Indien a été formée par l'action volcanique et c'est ce qui explique les contours peu communs des montagnes ainsi que les nombreuses crevasses dans lesquelles plongent de jolies cascades étincelantes. La plupart des terres basses sont recouvertes de plantations de cannes à sucre, tandis que sur les flancs des montagnes on cultive le thé et les bananes. Les arbres d'une variété infinie — depuis le gracieux bambou jusqu'au pittoresque flamboyant aux fleurs écarlates — rehaussent la beauté de Maurice. Toutefois, l'île est située dans la zone des cyclones à l'est de Madagascar, et pour cette raison on voit rarement un arbre très grand. Heureusement, les cyclones passent souvent à côté de l'île; depuis 1945, elle n'a plus subi l'assaut d'un de ces ouragans.

C'est souvent du pont d'un paquebot faisant cap vers Port-Louis que le visiteur aperçoit l'île pour la première fois. Le port, à l'avant-plan, se détache sur un fond de montagnes, pas très hautes mais impressionnantes par l'anfractuosité de leurs contours et les nuages floconneux qui couronnent leurs sommets pointus. Une fois à terre, on a l'attention attirée davantage par ce qui se passe autour de soi. Le nouveau venu doit avancer prudemment dans les rues étroites où les insulaires marchent d'un pas pressé sur des trottoirs qui, par endroits, sont très mal pavés.

A Port-Louis il est facile de trouver un taxi, il est même plutôt difficile d'éviter d'en prendre un. En effet, de nombreux chauffeurs de taxi, au large sourire, se tiennent à côté de la portière ouverte de leur voiture dernier modèle dans l'espoir d'attirer des passagers. Cependant, il vaut mieux prendre l'autobus pour parcourir Port-Louis, la seule grande ville de l'île. Il ne faut pas longtemps au visiteur pour se rendre compte que les Mauriciens sont des fervents de la radio. D'un côté de la rue retentissent les accents d'une mélodie indienne mêlés à la voix d'une chanteuse chinoise, tandis que l'oreille est assaillie en même temps par la cacophonie d'un *rock 'n roll* émanant du « Coca-Cola Palace » d'en face.

Couleurs et vêtements

Dans un pays ensoleillé, le bleu de la mer et du ciel semble plus vif, la verdure des prés plus riche et plus reposante tandis que les nuages paraissent plus blancs et plus floconneux. Aussi les insulaires aiment les couleurs vives et en font un emploi des plus heureux. Les jeunes Mauriciens affectionnent les rouges, les bleus et d'autres teintes éclatantes. Les Indiennes aux saris élégants, marient savamment les tons pastels plus doux. Ces beautés aux yeux bruns et aux longs cheveux noirs noués sur la nuque en un chignon artistement garni de fleurs, forment un contraste frappant avec les femmes occidentales au teint de lis et de roses.

Les Mauriciens aiment également les couleurs vives au foyer. La plupart des maisons sont décorées de fresques souvent exécutées par les occupants eux-mêmes car les insulaires sont très doués pour la peinture. Ceux qui ne possèdent pas de tableaux encadrés ou de peintures murales, garnissent les murs de leur demeure d'images découpées dans des couvertures de revues aux couleurs gaies. Pour le visiteur, ces images sont souvent un sujet de distraction.

La vie de famille et l'enseignement

Les gens riches habitent les régions plus fraîches. Là, s'élèvent de belles villas entourées d'une abondance de fleurs tropicales et de palmiers. Comment ne pas chanter les louanges du Créateur devant cette beauté luxuriante?

De nombreuses familles indiennes vivent dans une petite cabane dépourvue du confort des maisons plus cossues. Cependant, le manque de commodités modernes est amplement compensé par l'ambiance heureuse qui règne dans ces humbles foyers et les joies de la vie de famille. Après une journée de dur labeur dans les champs de cannes à sucre, la petite cabane où l'ouvrier peut se détendre et manger son repas de riz au curry tandis que ses enfants s'ébattent autour de lui, a autant de charme à ses yeux que le château le plus somptueux. La femme de condition modeste ne dispose pas d'une machine à laver électrique. Mais qu'est-ce

qu'un appareil ménager comparé à la joie de se rassembler avec ses voisines sur la berge du fleuve pour battre son linge sur un rocher, et de faire la causette tandis qu'il sèche au soleil ?

Depuis quelque temps, l'instruction joue un rôle important dans la vie des jeunes Mauriciens qui, soit dit en passant, apprennent très vite. Toutefois, tandis qu'ils réclament une instruction de plus en plus poussée, ils se cramponnent en même temps aux vieilles superstitions, profondément ancrées. Ils recourent souvent au sorcier, par exemple, pour frapper de paralysie un voisin qui aurait commis quelque méfait à leur égard. Un jour, un « chrétien » eut une dispute avec ses voisins non chrétiens. Ces derniers envoyèrent chercher sur-le-champ leur prêtre qui célébra certains rites autour d'un arbre au jardin. Aussitôt, le bébé des parents « chrétiens », à leur grande consternation, contracta une maladie mystérieuse. Heureusement, il a été possible de leur expliquer qu'une connaissance solide de la Parole de Dieu constitue une protection contre de tels maléfices.

Le spectacle des rues de Maurice est souvent un sujet d'étonnement pour le visiteur. A l'occasion de certaines fêtes, de jeunes garçons marchent pieds nus sur le feu tandis que d'autres se transforment en vivantes pelottes à aiguilles en s'enfonçant dans la poitrine, les bras et les joues des « aiguilles » semblables à des brochettes effilées. Parfois ces brochettes leur transpercent le visage de part en part, entrant dans la bouche par une joue et sortant par l'autre.

De même que des adolescents d'autres pays, les jeunes Mauriciens ont leurs problèmes. Pour trouver un bon emploi, il faut avoir fait des études et posséder des diplômes. Bien entendu, ils ont également leurs distractions. Les cinémas montrent des films français et indiens; le foot-ball et le volley-ball jouissent d'une assez grande vogue, tandis que les courses de chevaux attirent de nombreux insulaires aux Champs de Mars à Port-Louis tous les samedi après-midi pendant la saison.

C'est du haut du Pouce que l'on découvre le plus beau panorama de ce joyau enchâssé dans l'océan bleu. Il faut environ une heure pour gravir le sentier menant au sommet, mais l'effort en vaut bien la peine. A cette hauteur, on peut se rendre compte combien cette « perle » est minuscule. D'un regard, l'œil peut embrasser toute l'île de soixante-quatre kilomètres de long sur quarante-trois kilomètres de large. Vue du haut de ce pic, Maurice n'est qu'une tache verte bordée d'écume blanche au milieu de l'océan. Les vagues se brisent sur le récif avant d'affluer doucement vers la plage. Lorsqu'on quitte cette éminence, c'est comme si, en quelques instants palpitants, on descendait du sommet du monde jusqu'au bord de la mer.

On ne tarde pas cependant à se rendre compte qu'on est encore sur terre en voyant les Indiennes vêtues de leurs pittoresques saris, parées de leurs bijoux chatoyants et les doigts de pieds ornés de bagues. Les plages sont fréquentées par de jeunes gens habillés d'une chemise bien propre de couleur vive et d'un short, et de jeunes filles aux longs cheveux noirs, portant de jolies toilettes de cotonnade gaie. La plupart des commerçants — propriétaires de restaurants et de magasins — sont des Chinois dont les nombreux fils souriants sont toujours prêts à marchander avec le client. Vers la fin de l'après-midi, quoi de plus agréable qu'un délicieux repas chinois au bord de la mer?

Les races et les religions

Quand on visite les foyers, on a l'occasion de faire plus ample connaissance avec les diverses races qui forment la population de Maurice. Souvent, des Indiens, des Chinois, des Anglais, des Français, des Franco-Mauriciens et des Créoles, vivent à proximité les uns des autres. Evidemment, pareille diversité de races donnent lieu à une variété correspondante de religions. Les Indiens sont généralement de religion hindoue ou tamoule. Les Chinois plus âgés, et surtout les femmes, sont bouddhistes, mais un grand nombre des plus jeunes professent le catholicisme. Les mahométans sont également bien représentés. Ce sont les Créoles (de souche malgache, indienne et européenne) qui prétendent être les véritables propriétaires de l'île et ils n'hésitent pas à revendiquer ce privilège bien que les Indo-Mauriciens soient deux fois plus nombreux qu'eux. Ils sont principalement de religion catholique quoique les protestants (particulièrement les anglicans et les adventistes) aient fait beaucoup de prosélytes parmi eux. Il est facile d'identifier les mahométans par leur fez et les hindous par leur turban et leur *langoutis* (pagne). Ces hommes portent souvent un grand parapluie noir pour se garantir contre les pluies diluviennes.

L'attitude amicale des insulaires et leur accueil chaleureux, facilitent le travail du missionnaire à Maurice. La plupart des gens l'invitent à entrer et à s'asseoir pendant qu'il leur expose le but de sa visite. Si le maître de maison s'intéresse au message, il offre généralement à son visiteur, avant que celui-ci prenne congé, une boisson rafraîchissante. Peut-être lui offrira-t-il aussi des fruits ou des légumes que le missionnaire accepte parfois en échange de publications bibliques.

Au début, il arrive que le missionnaire prenne le jardin d'un temple bouddhiste pour celui d'une maison de gens aisés car on distingue difficilement ces temples des maisons particulières. Plus tard cependant, il apprend à reconnaître les deux larges bandes de papier rouge portant des caractères dorés, qui identifient l'édifice comme étant un temple chinois. Il est probable que le visiteur sera acceuilli par une prêtresse souriante car certains de ces temples sont habités exclusivement par des jeunes filles qui ont consacré leur vie à ce service. Ce sont elles qui célèbrent le culte, qui dure parfois cinq ou six heures et pendant lequel on évoque les esprits et on les invite à un festin. Cette évocation se fait au moyen du battement rythmique de tambours effectué par la prêtresse; plus tard, les esprits seront congédiés par des pétards. Une partie des rites consiste en un autodafé de modèles en papier de divers objets d'usage courant: robes, chaussures, articles domestiques et peut-être même un avion. Ce rite est censé garantir à celui qui brûle ces objets une abondance de biens dans l'au-delà. Ce sont surtout les gens plus âgés qui assistent à ces cérémonies et qui pratiquent encore leur religion. Les jeunes s'intéressent davantage aux études afin d'obtenir un diplôme et de se faire une situation. Beaucoup d'entre eux recherchent aussi un enseignement qui leur donnera une espérance plus solide.

En général, les Mauriciens ont peu de connaissances bibliques. La plupart ne possèdent pas une Bible et beaucoup d'entre eux n'en ont jamais vu une. Le catholique fervent est aussi fier de dire qu'il n'a jamais lu la Bible que le protestant occidental d'affirmer qu'il l'a lue trois ou quatre fois. Les catholiques pauvres prétendent qu'il leur est défendu de lire le Livre saint mais les plus instruits reconnaissent au contraire que c'est permis à tout le monde. Quoi qu'il en soit, les deux catégories accordent ouvertement à la tradition une place plus importante qu'à la Parole de Dieu.

Maurice compte deux assemblées de témoins de Jéhovah, l'une à Port-Louis et l'autre à Beau Bassin, où les réunions ont lieu dans la maison des missionnaires. Onze kilomètres séparent les deux localités, distance que les autobus franchissent en une vingtaine de minutes. Le voyage est plein de sensations fortes car les conducteurs se font la concurrence pour prendre les passagers qui les attendent. Comme

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

*** Cherchez-vous un emploi? Savez-vous comment vous y prendre? L'article intitulé « Comment obtenir l'emploi que vous souhaitez » qui paraîtra dans notre prochain numéro, vous donnera de nombreux bons conseils à ce sujet.**

*** Pourquoi le communisme a-t-il eu tant de succès dans certains pays catholiques? Comment se fait-il que tant de fidèles aient voté communiste, malgré les avertissements du clergé? L'article « Où le communisme est-il florissant? » répondra à ces questions.**

*** Dernièrement, on a beaucoup entendu parler du Dalaï-Lama. De qui s'agit-il en réalité? Comment est-il arrivé à occuper son rang élevé? Vous le saurez en lisant l'article « Qui est le Dalaï-Lama? » dans notre numéro du 22 janvier.**

les autobus ne roulent plus après 21 heures, ceux qui assistent à des études bibliques le soir éprouvent parfois des difficultés à rentrer chez eux. C'est alors que le chauffeur de taxi entreprenant vient à la rescousse avec sa « voiture-train ». Il ne démarre pas avant d'être au complet, aussi le prix du voyage est-il inférieur au tarif normal.

De nombreux Mauriciens, et particulièrement les adeptes des religions « chrétiennes », s'intéressent à la Bible et à l'œuvre des témoins de Jéhovah. Mais aussitôt que le prêtre apprend que ses ouailles ont commencé à fréquenter ces témoins, il s'efforce de les en empêcher. Peu de temps après que les membres d'une famille étaient devenus témoins de Jéhovah, un prêtre leur rendit visite. Il commença par les supplier de retourner à l'église, disant qu'ils étaient ses enfants. Voyant qu'ils restaient sourds à ses supplications, il s'agenouilla et se mit à prier peur eux. Quand il se leva, il essaya de nouveau de leur faire promettre de retourner à l'église mais la dame lui dit: « Ne comprenez-vous pas que cela nous est impossible? En effet, vous venez justement de prier au nom d'une trinité à laquelle nous ne croyons plus car la Bible n'en parle point. » Sur ce, le prêtre s'en alla, mais quelques jours plus tard, un autre se présenta. Celui-ci essaya de faire croire que les témoins de Jéhovah ne travaillent que parmi les « chrétiens ». Bien entendu, son argument était sans effet car ses interlocuteurs dirigent régulièrement des études bibliques chez des non chrétiens.

Pour les Mauriciens heureux qui connaissent la Parole de Dieu et prennent part à sa pure adoration, leur île est en vérité une perle précieuse. A leur tour, ces adorateurs sont précieux aux yeux de Jéhovah Dieu. Ceux qui continuent à louer son nom seront parmi les humains bénis qui vivront quand la terre entière deviendra un paradis sous l'administration du royaume de Dieu.

Faits divers du règne animal

UN APPAREIL D'ÉCOUTE

« Un jour que je me trouvais dans les monts Cherokee en Georgie, écrit Maurice Thompson, dans son ouvrage *By-Ways and Bird Notes*, je regardai un pic huppé percer un trou jusqu'au cœur même d'un hickory vert et extrêmement dur, afin d'atteindre un nid de fourmis ailées. Les insectes pénétraient dans l'arbre par un petit trou dans un nœud pourri. Mais l'oiseau, qui était descendu le long de l'arbre en sautillant à reculons et en écoutant attentivement, avait repéré le nid à environ un mètre cinquante plus bas. C'est à cet endroit précis que le pic perforait le bois noueux et aux fibres torses. »

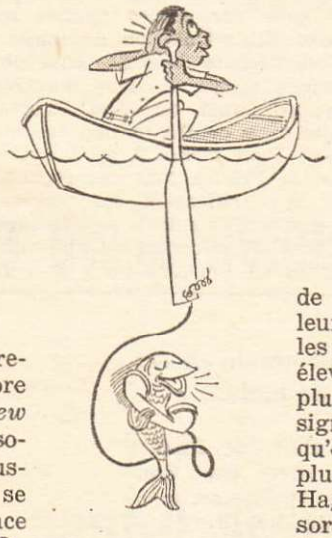

UNE TECHNIQUE DE PÊCHE AVANCÉE

L'U.N.E.S.C.O. rapporta dernièrement que le repérage des bancs de poissons par le sondage sonore n'est pas une réalisation nouvelle. Selon le *New York Times*, « de nombreux pays ont modifié le sonar (appareil sonore employé pour repérer les sous-marins et déterminer la distance à laquelle ils se trouvent) afin de l'utiliser pour déceler la présence de bancs de poissons. Au dire de l'U.N.E.S.C.O., cette technique n'est pas nouvelle pour les pêcheurs expérimentés du Ghana et, pour appuyer ses dires, cet organisme cite M. S.-K. Otoo, citoyen de ce pays. Dès que le pêcheur arrive au lieu de la pêche, il enfonce la pale de sa pagaie dans l'eau et se penche sur l'autre extrémité en mettant la main en cornet. Il peut entendre de la sorte « tous les bruits sous-Marins y compris la « voix » des poissons se trouvant dans le voisinage », affirme l'U.N.E.S.C.O. »

UN CAMBRIOLEUR EFFRAYÉ

A Ottawa, au Canada, un cambrioleur força la porte de derrière d'une station-service. A peine avait-il pénétré dans le bureau qu'un grand berger allemand appelé Belle, sauta sur lui. Le cambrioleur effrayé essaya de claquer la porte sur le chien mais il ne réussit qu'à la fermer partiellement. Il profita du moment de répit pour se jeter tête baissée à travers une fenêtre latérale. Pendant qu'il sautait, le chien ou un morceau de verre accrocha son pantalon de sorte que son portefeuille tomba. Celui-ci permit à la police d'apprendre l'identité du cambrioleur et de l'appréhender. « Je pense que c'est le chien qui a fait le coup », déclara un agent en émettant des conjectures sur la manière dont le portefeuille avait pu tomber. « Selon ce que nous avons pu juger, Belle s'intéressait fortement à cet endroit précis de l'anatomie du voleur. »

PAS DE GRINCEMENTS DE DENTS

Un ouvrier au chantier de construction navale de Puget Sound déposa un instant le sac contenant son déjeuner. Une mouette, en reconnaissance, fonça sur le paquet, s'en empara et l'emporta. L'ouvrier courroucé n'aurait pas été si contrarié par la perte de son casse-croûte si son dentier ne s'était pas trouvé également dans le sac!

UN ATTRAIT POUR LES MOUSTIQUES

L'Université Rutgers révéla dernièrement que l'attrait qu'exercent les humains sur les moustiques est fonction des constituants chimiques de l'air qu'ils expirent et de la chaleur que dégage leur corps. « En général, dit le Dr Lyle E. Hagmann, les gens maigres ont un taux de métabolisme plus élevé car leur énergie et leur organisme consument plus rapidement les aliments qu'ils absorbent. » Ceci signifie probablement que les gens maigres, quoiqu'en disent souvent les autres, exercent un attrait plus puissant sur les moustiques. Au dire du Dr Hagmann, le moustique repère sa cible à l'aide d'une sorte de radar thermique situé dans ses pattes antérieures. Voilà pourquoi la plupart des produits mis au point à cette université pour repousser les moustiques, n'agissent pas sur l'odorat de ces insectes mais sur leurs pattes sensibles qu'ils irritent et brûlent.

Les Six et les Sept

Les représentants d'Autriche, du Danemark, de Grande-Bretagne, de Norvège, du Portugal, de Suède et de Suisse ont récemment signé à Stockholm une convention instituant une Association européenne de libre-échange. Cette association de sept pays constitue la réplique à la Communauté économique européenne (le Marché commun), groupant les six pays suivants: Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas (voir notre numéro du 8 mai dernier pour une explication plus détaillée de cette question). Le Marché commun des Six vise non seulement la suppression des droits de douane d'ici 1970 mais aussi l'intégration économique (tarif extérieur commun, harmonisation des salaires et des systèmes sociaux, etc.). L'association des Sept, au contraire, tout en favorisant l'abaissement des droits de douane, repousse l'idée de l'intégration et laisse à chacun de ses membres la liberté de fixer ses propres tarifs avec d'autres pays. Son but est principalement commercial et non politique, ce qui a permis à des pays traditionnellement neutres comme la Suisse et la Suède d'en faire partie. Ainsi, à défaut d'une zone de libre-échange englobant tous les pays européens, se forment deux blocs économiques, menés respectivement par la Grande-Bretagne et par la France et l'Allemagne. Certains commentateurs craignent que la formation de ces deux communautés ne consacre la division de l'Europe mais d'autres estiment que tôt ou tard un pont sera jeté entre les deux blocs, puisque la plupart des pays intéressés le souhaitent. *Le Monde* a écrit à ce sujet: « Parmi les Six, la France est le pays qui freine le plus le mouvement vers une association multilatérale européenne. » Reste à voir combien de temps encore elle pourra résister au mouvement.

Le problème des déchets radio-actifs

Dernièrement s'est tenue à Monaco une conférence sur l'élimination des résidus radio-actifs. Organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique et par l'U.N.E.S.C.O. (l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), cette conférence a réuni pendant une semaine trois cents spécialistes représentant les principaux pays de l'Est et de l'Ouest. Maintenant que réacteurs expérimentaux, centrales atomiques et usines de traitement de minerais radio-actifs commencent à fonctionner dans de nombreux pays, que des sous-marins atomiques américains sillonnent les mers et que les glaces sibériennes seront sous peu fendues par des brise-glace atomiques, le problème des déchets radio-actifs devient préoccupant. En effet, toutes les installations et les machines nucléaires rejettent des résidus liquides ou solides plus ou moins radio-actifs et il s'agit de savoir comment s'en débarrasser sans danger. Les Anglais les immergent dans les hauts-fonds de la mer, prétendant que la quantité de radio-activité ajoutée à la mer de cette manière est insignifiante à côté de celle qu'elle renferme naturellement. Ils ajoutent que, de toute façon, le temps qu'il faut aux eaux très profondes pour remonter dans les zones habitées par le plancton et les poissons, est tel que la radio-activité aura eu le temps de décroître. Soutenant cette thèse, certains océanographes américains présents à Monaco ont émis l'opinion que cette période pourrait être de quinze cents ans! Par contre, leurs collègues soviétiques estiment que le brassage des océans ne demande qu'une cinquantaine d'années, ce qui, à leur avis, exclut la possibilité d'immerger dans l'océan sans danger les résidus radio-actifs. Aux Etats-Unis, on a essayé de déposer ces déchets dans des cavernes, dans d'anciennes mines et dans d'autres lieux souterrains. Mais on s'est heurté à la difficulté de la contamination des eaux souterraines. Pour obvier à ce danger, le Canada et la France font des recherches en vue de la vitrification des résidus radio-actifs, mais des résultats satisfaisants n'ont pas encore été obtenus. En attendant d'autres solutions, certains pays se contentent de stocker leurs déchets atomiques dans des installations spécialement aménagées à cet effet près des réacteurs. Mais il va de soi que ce n'est là qu'une solution provisoire à un problème que la conférence de Monaco a souligné... sans le résoudre.

La « bonne nouvelle » catholique

Tous les ans, la hiérarchie de l'Eglise catholique aux Etats-Unis publie une déclaration à l'issue de sa réunion annuelle. Etant donnée la mission confiée par Jésus à ses ministres, les fidèles seraient en droit d'attendre quelques précisions sur la « bonne nouvelle du royaume » (Matthieu 24:14). Hélas, ils auront beau scruter le texte intégral de cette longue déclaration, ils ne trouveront pas une seule référence au royaume de Dieu! Voici quelques extraits de la « bonne nouvelle » telle qu'elle est proclamée par seize cardinaux, archevêques et évêques américains: « (...) Le premier obstacle à la paix et à la liberté dans le monde actuel est incontestablement le communisme international. Il est vrai que les communistes prêchent sans cesse la paix et la liberté mais leurs actions démentent leurs paroles. Ils fomentent la haine et la méfiance. (...) Ainsi le monde communiste constitue une double menace pour la paix: d'abord celle de l'agression militaire (...), ensuite celle qui consiste à semer la haine dans les nations et entre elles. Faire face à cette menace, voilà le plus grand problème du monde libre. (...) Quant au communisme, notre but n'est rien moins que la conversion du monde communiste. Notre jugement moral est formel: le communisme est impie, agressif, belliqueux et incroyablement cruel. (...) Les hommes d'Etat du monde doivent (...) être fermes pour les principes et la justice, sachant que le compromis dans ces domaines n'aboutit qu'à la paix des vaincus. On se leurre à mettre son espérance dans la compréhension car le vrai problème n'est pas un manque de compréhension mais c'est le conflit qui existe en ce qui concerne les principes essentiels. » (*New York Times*, 22 novembre 1959). Sans doute convient-il de se méfier de l'« offensive de paix » soviétique, mais est-ce l'affaire du ministre chrétien d'annoncer un tel message, qui passe sous silence la seule bonne nouvelle pour notre époque — l'intervention prochaine du royaume de Dieu?

UN TRACT

dit beaucoup de choses en peu de mots.

Le propre du tract est d'être concis, clair, de format pratique, et pas cher. Les tracts dont les titres sont donnés ci-contre remplissent ces conditions. Prenez-en connaissance vous-même et donnez-en à vos amis. Ayez toujours quelques tracts sur vous.

200 tracts pour 1 fr. 25 N.F. (20 fr. belges, 25 c. canadiens ou 1 fr. 60 suisses).

500 tracts pour 2 fr. N.F. (35 fr. belges, 40 c. canadiens ou 3 fr. 25 suisses).

TITRES

- ☐ 1. Quelles sont les croyances des témoins de Jéhovah?
- ☐ 2. Le feu de l'enfer — vérité biblique ou épouvantail païen?
- ☐ 3. Les témoins de Jéhovah: communistes ou chrétiens?
- ☐ 4. « Réveillez-vous de votre sommeil! »
- ☐ 5. Un espoir pour les morts
- ☐ 6. La trinité — mystère divin ou mythe païen?
- ☐ 7. La Bible est-elle utile?
- ☐ 8. La vie dans un monde nouveau
- ☐ 9. Le signe de la présence du Christ
- ☐ 10. Le seul espoir de paix
- ☐ 11. Quelle est la bonne religion?
- ☐ 12. Croyez-vous à l'évolution ou à la Bible?

Association « Les Témoins de Jéhovah » 81, rue du Point-du-Jour, BOULOGNE-BILLANCOURT, (Seine).
(C.C.P. Paris 6072-27)

Veuillez m'envoyer ..... tracts pour lesquels je joins la somme de ..... (Cochez les titres désirés)

Nom ..... Ville .....

Rue et No .....Département .....

Pour les pays suivants, veuillez écrire à « Watch Tower », aux adresses ci-après: BELGIQUE : 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 (C.C.P. 969-76) CANADA : 150 Bridgeland Ave., Toronto 19; SUISSE : 39 Allmendstrasse, Berne 22 (C.C.P. III 3319).